

01-TEMPS
TEMPS
JOUR

04-SAVOIR
SAVOIR
MÉMOIRE

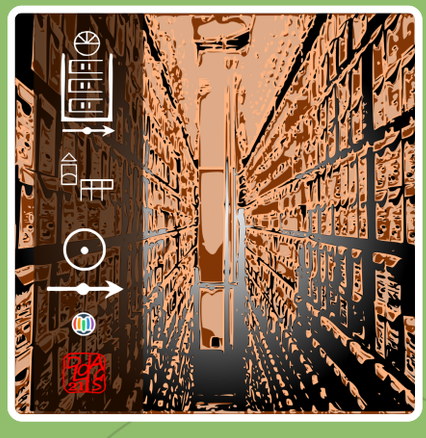
04-SAVOIR
SAVOIR



01-TEMPS
TEMPS
JOUR

04-SAVOIR
SAVOIR
MÉMOIRE

04-SAVOIR
SAVOIR



01-TEMPS
TEMPS
JOUR

04-SAVOIR
SAVOIR
MÉMOIRE

04-SAVOIR
SAVOIR



01-TEMPS
TEMPS
JOUR

04-SAVOIR
SAVOIR
MÉMOIRE

04-SAVOIR
SAVOIR

9 juin – Journée Internationale des Archives

L'ICA (Conseil international des archives) estime qu'une gestion efficace des documents et des archives est une condition préalable essentielle à la bonne gouvernance, à l'État de droit, à la transparence administrative, à la préservation de la mémoire collective de l'humanité et à l'accès des citoyens à l'information. L'ICA a décidé de lancer la Journée Internationale des Archives, le 9 juin. Cette date s'imposait : c'est en effet le 9 juin 1948 que le Conseil international des Archives a été créé sous les auspices de l'UNESCO. Ce choix a été approuvé par le Comité exécutif de l'ICA, et adopté par la communauté archivistique dans son ensemble. » (archivistes.org)

9 juin – Journée Internationale des Archives

L'ICA (Conseil international des archives) estime qu'une gestion efficace des documents et des archives est une condition préalable essentielle à la bonne gouvernance, à l'État de droit, à la transparence administrative, à la préservation de la mémoire collective de l'humanité et à l'accès des citoyens à l'information. L'ICA a décidé de lancer la Journée Internationale des Archives, le 9 juin. Cette date s'imposait : c'est en effet le 9 juin 1948 que le Conseil international des Archives a été créé sous les auspices de l'UNESCO. Ce choix a été approuvé par le Comité exécutif de l'ICA, et adopté par la communauté archivistique dans son ensemble. » (archivistes.org)

9 juin – Journée Internationale des Archives

L'ICA (Conseil international des archives) estime qu'une gestion efficace des documents et des archives est une condition préalable essentielle à la bonne gouvernance, à l'État de droit, à la transparence administrative, à la préservation de la mémoire collective de l'humanité et à l'accès des citoyens à l'information. L'ICA a décidé de lancer la Journée Internationale des Archives, le 9 juin. Cette date s'imposait : c'est en effet le 9 juin 1948 que le Conseil international des Archives a été créé sous les auspices de l'UNESCO. Ce choix a été approuvé par le Comité exécutif de l'ICA, et adopté par la communauté archivistique dans son ensemble. » (archivistes.org)

9 juin – Journée Internationale des Archives

L'ICA (Conseil international des archives) estime qu'une gestion efficace des documents et des archives est une condition préalable essentielle à la bonne gouvernance, à l'État de droit, à la transparence administrative, à la préservation de la mémoire collective de l'humanité et à l'accès des citoyens à l'information. L'ICA a décidé de lancer la Journée Internationale des Archives, le 9 juin. Cette date s'imposait : c'est en effet le 9 juin 1948 que le Conseil international des Archives a été créé sous les auspices de l'UNESCO. Ce choix a été approuvé par le Comité exécutif de l'ICA, et adopté par la communauté archivistique dans son ensemble. » (archivistes.org)